

Charte RSE

1. Engagement environnemental

- **Éco-conception** : Privilégier des matériaux **durables, recyclables et à faible impact environnemental** (acier recyclé, finitions époxy non toxiques, bois certifiés).
- **Réduction des déchets** : Tri sélectif des déchets en atelier, réutilisation des chutes de matériaux, et partenariat avec des filières de recyclage locales.
- **Réseau Ecologic** : pour la gestion de la fin de vie de ses équipements commercialisés sur l'ensemble du territoire. Les solutions à disposition des utilisateurs et installateurs de nos équipements sont :
 - Une collecte gratuite, avec dépollution et traitement/recyclage, pour assurer une fin de vie responsable aux équipements (plus d'informations sur www.e-dechet.com)
 - Ou un réseau d'apport dédié aux professionnels, avec plus de 200 points en capacité de réceptionner des DEEE, et dont la liste est disponible également via www.e-dechet.com ou sur l'application smartphone iDepose.
- **Optimisation énergétique** : Réduire la consommation d'énergie dans les locaux (éclairage LED, extinction des machines hors production) et privilégier les fournisseurs locaux pour limiter l'empreinte carbone.
- **Sensibilisation** : Former les collaborateurs aux bonnes pratiques environnementales de gestion des déchets, d'économies d'énergie, de choix de mobilité adapté aux situations, de communication à distance.

2. Responsabilité sociale

- **Bien-être au travail** : Maintenir un environnement de travail **sécurisé, ergonomique et inclusif**, avec une attention particulière aux conditions de travail en atelier.

- **Formation et développement** : Encourager la montée en compétences des salariés via des formations adaptées (sécurité, nouvelles technologies).
- **Égalité et diversité** : Garantir l'égalité des chances et la non-discrimination dans le recrutement et la gestion des équipes.
- **Dialogue social** : Favoriser les échanges réguliers avec les collaborateurs pour recueillir leurs suggestions et améliorer les conditions de travail.

3. Éthique et gouvernance

- **Transparence** : Communiquer clairement avec les clients, fournisseurs et partenaires sur nos engagements RSE et nos pratiques.
- **Lutte contre la corruption** : Respecter les règles déontologiques dans les relations commerciales (ex : refus des cadeaux ou avantages indus).
- **Respect des normes** : Veiller au respect strict des **normes sanitaires et de sécurité** (ex : conformité des armoires médicales aux réglementations en vigueur).

4. Engagement local et économique

- **Soutien à l'économie locale** : Privilégier les fournisseurs et prestataires locaux (ex : sous-traitance, achats de matières premières).
- **Partenariats solidaires** : Collaborer avec des associations ou structures locales (ex : dons de matériel obsolète à des écoles techniques ou centres de formation).
- **Ancrage territorial** : Participer à des événements locaux (ex : salons professionnels, forums emploi) pour renforcer les liens avec la communauté.

5. Innovation et qualité

- **Amélioration continue** : Intégrer les retours clients et collaborateurs pour améliorer la qualité des produits et services.
- **Innovation responsable** : Développer des solutions **modulaires et**



durables (ex : armoires évolutives pour réduire le gaspillage de matériel).

- **Veille réglementaire** : Se tenir informé des évolutions légales et normatives pour anticiper les adaptations nécessaires.

Mise en œuvre et suivi

- **Pilote RSE** : Désigner un référent interne (Arnaud COUTURIER) pour suivre les actions et proposer des améliorations.
- **Indicateurs simples** : Mesurer annuellement les progrès (ex : % de déchets recyclés, nombre de formations suivies, satisfaction des collaborateurs).
- **Communication interne** : Partager les avancées avec l'équipe lors de réunions ou via un tableau de bord RSE.

Message du dirigeant

Chez HOCl, nous croyons que la responsabilité sociétale est un levier de performance et de sens. Chaque geste compte, même à notre échelle. Cette charte est un engagement collectif pour concilier croissance économique, respect de l'environnement et bien-être au travail.

Montmerle sur Saône, le 17/06/2024